

PARENTALITÉ : COMMENT METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- Définir le concept de parentalité
- Connaître et reconnaître les différents acteurs de la parentalité sur son territoire
- Construire un projet de parentalité en cohérence avec les besoins du territoire

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

- Le concept de « parentalité »
- Les dispositifs existants et les démarches possibles pour créer une action de parentalité
- L'implication et la participation des parents et des familles, les conditions de celles-ci

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes
- Méthode pédagogique active et participative
- Evaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique
- Documents remis : Aides mémoires, documents

SUIVI ET EVALUATION

- Emargement par les stagiaires et intervenants
- Positionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en ligne
- Attestation de fin de formation

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org
02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION



Tous publics



de 6 à 12 personnes



Aucun prérequis



1 jour de 7h,
soit 9h00 à 17h00



Emilie JULLIEN,
Chargée de mission,



Fédération Familles Rurales de
Vendée (ou décentralisation sur
un territoire en fonction des
inscriptions)



Jeudi 28 novembre 2024



Tarifs net de TVA :
Réseau : 310 €
Hors Réseau : 347 €

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.